



Martin Fischbach

GOADV

12, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris

RCS Paris 498 124 445

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

**SUR LES APPORTS EFFECTUES PAR LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE « LEGUIDE.COM » A LA SOCIETE « GOADV »**

**ET SUR LA REMUNERATION DES APPORTS
EFFECTUES PAR LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE « LEGUIDE.COM »**

SOMMAIRE

1	PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS	5
1.1.	PARTICIPANTS A L'OPERATION	5
	<i>La société dont les actions sont apportées, LeGuide.com</i>	<i>5</i>
	<i>La société bénéficiaire, GoAdv.....</i>	<i>5</i>
1.2.	NATURE ET OBJECTIF DE L'OPERATION	6
2	DESCRIPTION DES APPORTS	7
2.1.	EVALUATION DE L'APPORT	7
2.2.	PROPRIETE, JOUISSANCE ET CONDITIONS	7
2.3.	FISCALITE.....	7
3	REMUNERATION DES APPORTS	8
3.1.	DETERMINATION DU RAPPORT D'ECHANGE	8
	<i>Evaluation des actions de LeGuide.com.....</i>	<i>8</i>
	<i>Evaluation des actions de GoAdv</i>	<i>8</i>
	<i>Rapport d'échange proposé</i>	<i>9</i>
3.2.	AUGMENTATION DE CAPITAL	9
3.3.	PRIME D'APPORT	10
4	VERIFICATIONS EFFECTUEES	11
4.1.	VALEUR INDIVIDUELLE DES APPORTS	11
4.2.	AVANTAGES PARTICULIERS.....	12
4.3.	PERTINENCE DES VALEURS RELATIVES DES ACTIONS DES SOCIETES PARTICIPANT A L'OPERATION	12
4.4.	CARACTERE EQUITABLE DU RAPPORT D'ECHANGE PROPOSE.....	12
5	CONCLUSION	13



GOADV

12, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

SUR LES APPORTS EFFECTUES PAR LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE « LEGUIDE.COM » A LA SOCIETE « GOADV »

ET SUR LA REMUNERATION DES APPORTS EFFECTUES PAR LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE « LEGUIDE.COM »

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par Ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Paris le 20 février 2009, concernant l'opération d'offre contractuelle mixte révocable portant sur les actions de la société LeGuide.com initiée par votre société, j'ai établi le présent rapport sur, d'une part, les apports tel que prévu par l'article L.225-147 du Code de Commerce et sur, d'autre part, la rémunération des apports devant être effectués par les actionnaires de la société LeGuide.com.

L'offre contractuelle mixte révocable a été décrite dans le document dénommé « Note d'apport » mis en ligne sur le site Internet de la société GoAdv et signé par son représentant légal.

Par ailleurs, certains éléments de l'offre contractuelle mixte révocable sont décrits dans le prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 19 mars 2009 (n° 09-061) relatif (i) au transfert des 6 435 232 actions composant le capital de la société GoAdv du groupe de cotation EA (placement privé) au groupe de cotation E1 (Appel public à l'épargne) du marché Alternext de NYSE Euronext Paris et (ii) à l'émission et l'admission aux négociations sur Alternext de NYSE Euronext Paris d'actions nouvelles émises dans le cadre de l'offre.

La rémunération des apports résulte du poids relatif des ensembles en présence, qui est décrit, notamment, dans le prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Il m'appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des actions apportées n'est pas surévaluée et sur l'équité du rapport d'échange proposé.

A cet effet, j'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté, d'une part, à apprécier la valeur des actions apportées, à m'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des actions à émettre par la société bénéficiaire augmentée de la prime d'apport et d'autre part, à vérifier que les valeurs attribuées aux apports réalisés par les actionnaires de la société LeGuide.com et aux actions de la société bénéficiaire sont pertinentes et à analyser le positionnement du poids relatif par rapport aux valeurs relatives jugées pertinentes.

La relation de l'exécution de ma mission comporte :

- Une présentation de l'opération et la description des apports,
- L'exposé de mes diligences et mon appréciation de la valeur des apports ainsi que de la parité d'échange retenue pour l'opération susvisée.

1 PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

1.1. PARTICIPANTS A L'OPERATION

La société dont les actions sont apportées, LeGuide.com

La société LeGuide.com est une société anonyme à conseil d'administration au capital de 1 673 914,50 euros, divisé en 3 347 829 actions de 0,50 euro de nominal chacune.

Les actions de la société ont été admises aux négociations sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris en 2006. La société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 425 085 875.

LeGuide.com édite des services sur Internet pour assister les consommateurs dans leurs achats en ligne et les rediriger vers les sites marchands, demandeurs de plus en plus de visibilité, d'audience et de chiffre d'affaires.

Son objet social est :

*« La création, le développement, l'exploitation commerciale de tous sites Internet,
L'évaluation, la sélection, et la qualification de sources d'information, notamment télématiques, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, le développement de bases de données et les prestations informatiques nécessaires à cet effet, pour son propre compte ou pour le compte de tiers,
L'achat et la vente de matériels et logiciels informatiques, notamment dans le cadre de la réalisation et de l'exploitation de tous sites Internet,
... »*

LeGuide.com exploite ses activités à son siège social. La société clôture son exercice le 31 décembre.

La société bénéficiaire, GoAdv

La société GoAdv est une société anonyme à conseil d'administration au capital de 257 409,28 euros, divisé en 6 435 232 actions de 0,04 euro de nominal chacune.

Les actions de la société ont été admises aux négociations sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris en 2007. La société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 498 124 445.

GoAdv est une société de média en ligne qui édite et développe une offre de sites Internet. Elle est spécialisée dans l'édition de sites d'information destinés à guider les consommateurs dans leurs décisions d'achats et à les orienter vers les sites marchands référencés.

Son objet social est :

« La prise par tous moyens, la gestion de fonds ou de toutes participations majoritaires ou minoritaires dans toutes sociétés établissement ou entreprises quelconques créées ou à créer, en France ou à l'étranger et principalement celles ayant pour objet la création, le développement ou l'exploitation commerciale de tous sites Internet, Le développement de tout type de bases de données ainsi que la prestation de tous services informatiques nécessaires à cet effet, pour son compte ou le compte de tiers, L'édition de tout type de support, ... »

GoAdv exploite ses activités à son siège social et dans ses filiales à l'étranger. La société clôture son exercice le 31 décembre.

1.2. NATURE ET OBJECTIF DE L'OPERATION

La présente offre s'inscrit dans le cadre d'une proposition de rapprochement avec la société LeGuide.com récemment formulée par GoAdv au travers d'une lettre d'intention datée du 16 février 2009.

Cette lettre d'intention, qui faisait mention de l'intérêt manifesté par GoAdv quant à l'acquisition d'actions de la société LeGuide.com et des modalités envisagées pour ce faire, prévoyait une réponse écrite du conseil d'administration de la société LeGuide.com au plus tard le 18 février 2009. En l'absence de réponse écrite du conseil d'administration de la société LeGuide.com, GoAdv a décidé d'initier la présente offre.

L'offre contractuelle mixte révocable d'achat des actions de la société LeGuide.com par GoAdv répond à un certain nombre d'enjeux industriels pour GoAdv et présente selon la Direction de cette société de nombreuses opportunités de synergies à exploiter entre les deux groupes.

2 DESCRIPTION DES APPORTS

Les apports sont représentés par des actions de la société LeGuide.com.

A la date de publication de la note d'apport, GoAdv détient 395 648 actions de LeGuide.com, soit 11,82% du capital et 10,82% des droits de vote de cette société, ces pourcentages étant déterminés sur la base des informations publiques communiquées par la société LeGuide.com en date du 29 avril 2008, conformément aux dispositions de l'article L233-8 du Code de Commerce.

L'offre porte sur la totalité des actions de la société LeGuide.com non détenues directement et indirectement par GoAdv, soit 2 952 181 actions ordinaires de LeGuide.com au jour du dépôt de l'offre, auxquelles viendront éventuellement s'ajouter les actions émises en exercice d'options, soit un maximum de 86 687 actions ordinaires de LeGuide.com.

Sur la base des données mentionnées ci-avant, le nombre maximum d'actions de LeGuide.com pouvant être apportées dans le cadre de l'offre pourra être de 3 038 868 actions en cas d'exercice de la totalité des options.

2.1. EVALUATION DE L'APPORT

Les évaluations réalisées aboutissent à attribuer à la société LeGuide.com une valeur comprise entre 50 et 52 millions d'euros, pour 100 % des actions.

En conséquence, la valeur de chacune des 3 347 829 actions est comprise entre 14,94 euros et 15,53 euros.

Dans le cadre de l'opération envisagée, la valeur d'apport a été fixée à 15,19 euros pour chaque action de la société LeGuide.com.

2.2. PROPRIETE, JOUISSANCE ET CONDITIONS

Les charges et conditions de l'apport sont énoncées dans la note d'apport.

2.3. FISCALITE

Les différents régimes fiscaux susceptibles de s'appliquer aux apports en fonction du statut fiscal de l'apporteur sont décrits dans le prospectus.

3 REMUNERATION DES APPORTS

3.1. DETERMINATION DU RAPPORT D'ECHANGE

Evaluation des actions de LeGuide.com

S'agissant d'une opération n'impliquant pas des sociétés sous contrôle commun, les évaluations de LeGuide.com devant conduire à déterminer le poids relatif des ensembles en présence ont été réalisées sur la base d'une approche multicritère.

Cette approche a été réalisée en utilisant les méthodes suivantes :

- ▀ Les achats sur le marché des actions de la société LeGuide.com par la société GoAdv,
- ▀ Le cours de bourse,
- ▀ Les objectifs de cours des analystes,
- ▀ Les multiples des sociétés cotées comparables.

Les méthodes de l'actif net comptable et l'actif net réévalué, de l'actualisation des flux de trésorerie disponibles et de l'actualisation des dividendes n'ont pas été retenues pour l'évaluation, soit parce qu'elles n'étaient pas pertinentes, soit parce que certaines données nécessaires à leur mise en œuvre n'étaient pas connues.

Les évaluations retenues conduisent à attribuer à la société LeGuide.com une valeur comprise entre 50 et 52 millions d'euros, pour 100 % des actions.

En conséquence, la valeur de chacune des 3 347 829 actions de LeGuide.com est estimée, pour le calcul du rapport d'échange, à une valeur comprise entre 14,94 euros et 15,53 euros.

Evaluation des actions de GoAdv

La société GoAdv a été évaluée en fonction des méthodes suivantes :

- ▀ Le cours de bourse,
- ▀ Les objectifs de cours des analystes,
- ▀ Les multiples des sociétés cotées comparables.

Comme pour l'évaluation de la société LeGuide.com et pour les mêmes raisons, les méthodes de l'actif net comptable et l'actif net réévalué, de l'actualisation des flux de trésorerie disponibles et de l'actualisation des dividendes ont été écartées.

L'application des méthodes retenues aboutit à attribuer à la société GoAdv une valeur comprise entre 60 et 65 millions d'euros.

En conséquence, la valeur de chacune des 6 435 232 actions de GoAdv est estimée, pour le calcul du rapport d'échange, à une valeur comprise entre 9,32 euros et 10,10 euros.

Rapport d'échange proposé

Il ressort des considérations précédentes que le poids de la société LeGuide.com est de 50 à 52 millions d'euros contre 60 à 65 millions d'euros pour la société GoAdv.

Les valeurs retenues pour déterminer le rapport d'échange sont les suivantes :

- Pour LeGuide.com, une valeur comprise dans la fourchette de 14,94 euros à 15,53 euros, issue des évaluations effectuées,
- Pour GoAdv, une valeur comprise dans la fourchette de 9,32 euros à 10,10 euros, issue des évaluations effectuées,

Les dirigeants de la société GoAdv ont décidé de retenir pour l'offre le rapport d'échange suivant : 5 actions de GoAdv pour 6 actions de LeGuide.com, l'échange étant assorti d'une soulte en numéraire de 45 euros.

3.2. AUGMENTATION DE CAPITAL

L'apport fait par les actionnaires de LeGuide.com à GoAdv sera rémunéré par l'attribution d'actions de la société GoAdv, sur la base du rapport suivant :

- 5 actions de la société GoAdv, assorties d'une soulte en numéraire de 45 euros,
- Pour 6 actions de la société LeGuide.com apportées.

La société GoAdv créera des actions nouvelles à hauteur du nombre d'actions apportées sur la base du rapport d'échange exposé ci-avant. Ces actions nouvelles auront une valeur nominale de 0,04 euro chacune, intégralement libérée, et seront à créer par la société GoAdv qui augmentera son capital à due concurrence.

Il est précisé qu'aucune fraction d'action ne pourra être émise par la société bénéficiaire de l'apport. Dans le cas où le nombre d'actions LeGuide.com apportées à l'offre contractuelle mixte révocable ne correspondrait pas à un multiple de 6, il sera considéré que le nombre d'actions LeGuide.com apportées est égal au multiple de 6 immédiatement inférieur, le solde des actions LeGuide.com étant réputé ne pas être apporté à l'offre.

Compte tenu de la parité d'échange et du nombre total d'actions LeGuide.com susceptibles d'être apportées à l'offre, le nombre maximum d'actions GoAdv pouvant être émises à l'issue de l'offre s'établit à 2 532 390.

Le montant définitif de l'augmentation de capital ne pourra être déterminé qu'à la clôture de l'opération, en fonction du nombre d'actions de la société LeGuide.com apportées et tel qu'il sera indiqué dans l'avis publié par NYSE Euronext Paris.

3.3. PRIME D'APPORT

La différence entre, d'une part, la valeur nette des apports diminuée de la partie de l'apport donnant lieu au versement d'une soulte, et d'autre part, la valeur nominale des actions attribuées en rémunération des apports, constituera la prime d'apport.

Cette prime d'apport sera inscrite au passif du bilan de la société GoAdv sur un compte intitulé « Prime d'apport », sur lequel porteront les droits des associés anciens et nouveaux de la société GoAdv.

Le montant définitif de la prime d'apport ne pourra être déterminé qu'à l'issue de la clôture de l'opération, en fonction du nombre d'actions de la société LeGuide.com apportées.

4 VERIFICATIONS EFFECTUEES

4.1. VALEUR INDIVIDUELLE DES APPORTS

S'agissant de la valeur individuelle des apports proposée dans la note d'apport, mes diligences consistaient à :

- ▀ Procéder à l'examen de la note d'apport ;
- ▀ Prendre contact avec la direction et les conseils de la société GoAdv, que j'ai rencontrés et qui m'ont expliqué les modalités de l'opération, son intérêt et leurs motivations ;
- ▀ Prendre contact avec la direction de la société LeGuide.com pour solliciter l'accès aux informations nécessaires à la réalisation de ma mission ;
- ▀ Prendre connaissance des documents juridiques, comptables et financiers utiles à l'accomplissement de mes travaux ;
- ▀ Analyser l'évaluation de la société dont les actions sont apportées.

La valorisation de la société LeGuide.com a été effectuée sur la base d'une approche multicritère reposant sur l'analyse des cours de bourse. Elle conduit à retenir pour la société LeGuide.com une valeur comprise entre 50 et 52 millions d'euros.

Cette évaluation, qui aboutit à attribuer dans le cadre de l'opération une valeur de 15,19 euros à chacune des actions de la société, n'appelle pas, en elle-même, d'observation de ma part quant à sa pertinence ou à sa mise en œuvre.

Toutefois, du fait que l'opération n'a pas été sollicitée par les dirigeants de la société LeGuide.com, je n'ai pas été en mesure de mettre en œuvre toutes les diligences prévues par mes normes professionnelles.

Notamment, je n'ai pas pu m'assurer que les événements intervenus depuis le 19 mars 2009, date de communication au public de l'offre par la société bénéficiaire, n'étaient pas de nature à remettre en cause l'évaluation des apports.

Je n'ai pas non plus pu m'assurer que les comptes et les données financières des derniers exercices clos de la société LeGuide.com donnaient une image fidèle et sincère du patrimoine et du résultat de la société et que des valorisations alternatives reposant sur ces comptes et données financières corroboraient bien les valorisations retenues dans le cadre de l'opération projetée.

4.2. AVANTAGES PARTICULIERS

Il ne m'a pas été signalé d'avantages particuliers et mes contrôles n'en ont pas révélé.

4.3. PERTINENCE DES VALEURS RELATIVES DES ACTIONS DES SOCIETES PARTICIPANT A L'OPERATION

Conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, je devais mettre en œuvre les diligences nécessaires pour vérifier la pertinence des valeurs relatives retenues.

Ces diligences consistaient notamment en l'examen des critères et méthodes retenus afin de m'assurer de leur caractère adéquat en l'espèce et en l'examen de l'application de ces critères et méthodes pour la détermination des valeurs relatives présentées dans la note d'apport et le prospectus.

Je devais également vérifier le caractère équitable du poids relatif attribué aux deux sociétés en analysant son positionnement par rapport aux valeurs relatives jugées pertinentes et en mesurant son incidence sur la situation future des différentes catégories d'actionnaires.

S'agissant de la pertinence des méthodes retenues, le contexte de l'opération a conduit à retenir pour évaluer la société LeGuide.com des méthodes reposant exclusivement sur les cours de bourse. Notamment, les méthodes consistant en l'actualisation de flux futurs de trésorerie ou de résultat n'ont pas pu être mises en œuvre.

Hors ce point, je n'ai pas d'observation à formuler sur la pertinence et la correcte application des méthodes retenues pour la détermination du rapport d'échange et qui aboutissent à des valeurs de :

- ▀ 14,94 euros à 15,53 euros pour chacune des actions de LeGuide.com,
- ▀ 9,32 euros à 10,10 euros pour chacune des actions de GoAdv.

4.4. CARACTERE EQUITABLE DU RAPPORT D'ECHANGE PROPOSE

L'offre de 5 actions GoAdv majorées d'une soulte de 45 euros pour 6 actions LeGuide.com équivaut à une valeur comprise entre 15,27 euros et 15,92 euros, sur la base de l'évaluation des actions de la société GoAdv,

Ces valeurs approchent de façon satisfaisante la fourchette résultant de l'évaluation des actions de la société LeGuide.com, soit 14,94 euros à 15,53 euros.

Sous réserve de ma remarque relative à l'évaluation des actions apportées, le rapport d'échange proposé est équitable et son incidence sur la situation future des actionnaires n'appelle pas, de ma part, d'observation particulière.

5 CONCLUSION

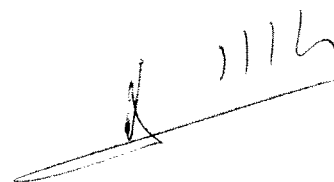
Compte tenu des observations formulées au paragraphe 4 du présent rapport et énumérant certaines limitations rencontrées dans la réalisation de ma mission du fait du contexte particulier de l'opération, relatives notamment à l'obtention d'une assurance suffisante :

- Sur les évènements concernant LeGuide.com, intervenus depuis le 19 mars 2009, date de communication au public de l'offre par la société bénéficiaire, qui pourraient être de nature à remettre en cause l'évaluation des apports,
- Que les comptes et les données financières des derniers exercices clos de LeGuide.com donnent une image fidèle et sincère du patrimoine et du résultat de la société et que des valorisations alternatives reposant sur ces comptes et données financières corroborent bien les valorisations retenues dans le cadre de l'opération projetée,

Je ne dispose pas de tous les éléments me permettant de me prononcer sur la valeur des apports, fixée à 15,19 euros par action apportée.

Sous réserve des conséquences éventuelles du fait que je n'ai pas pu réaliser toutes les diligences devant me permettre de formuler une conclusion sur la valeur des apports, je suis d'avis que le rapport d'échange calculé sur la base d'une valeur de l'action de LeGuide.com comprise entre 14,94 euros et 15,53 euros et d'une valeur de l'action de GoAdv comprise entre 9,32 euros et 10,10 euros et conduisant à proposer 6 actions de la société LeGuide.com pour 5 actions de la société GoAdv majorées d'une soulte de 45 euros, est équitable.

Neuilly sur Seine, le 25 avril 2009



Martin Fischbach
Commissaire aux apports